

# Pétition pour la demande d'inscription sur la liste de sauvegarde du patrimoine de l'ancienne patinoire à Liège (arch. Jean Moutschen, 1939)

En juillet 1939, Liège rayonne. La Ville inaugure l'Exposition internationale de l'Eau et célèbre l'ouverture du canal Albert. Parmi les réalisations emblématiques de cet événement, quelques édifices subsistent encore, dont le plus monumental : le Palais permanent de la Ville de Liège, que les Liégeois appellent avec nostalgie « la Patinoire ». Conçue dans un esprit rationnel par Jean Moutschen – architecte connu pour être le concepteur du lycée Léonie de Waha – la construction marque le paysage urbain de son puissant volume, sur les bords de Meuse. Son architecture avant-gardiste – un vaste parallélépipède rythmé de contreforts massifs et habillé de dalles en terre cuite – incarne la modernité du XX<sup>e</sup> siècle. Sous sa toiture vitrée, la lumière naturelle inonde un espace exceptionnel pensé pour la **polyvalence** : **patinage, expositions, foires, concerts, événements...** Les arts y trouvent aussi leur place : Adolphe Wansart signe notamment un bas-relief couvrant le monumental portail d'entrée, retraçant l'histoire de l'industrie et des arts à Liège, hommage éclatant au savoir-faire et à la créativité liégeois.

Depuis 2012, date à laquelle une nouvelle patinoire a été construite dans le complexe de la Médiacité, l'ancien Palais des fêtes est en recherche de réaffectation. La Ville de Liège a déjà mené plusieurs études techniques et campagnes de travaux de maintenance et de désamiantage. Une étude prospective de réaffectation fait néanmoins défaut, même si le bâtiment a été considéré comme le pivot central du projet pour la candidature de Liège à l'Exposition internationale de 2017 et ensuite comme le repère historique de l'écoquartier de Coronmeuse.

Aujourd'hui, ce **témoin exceptionnel de notre patrimoine**, même s'il est reconnu à l'inventaire du patrimoine, est **menacé de démolition** pour faire place à un projet porté par le groupe Ethias qui projette d'y installer sa filiale NRB. Cette décision est une bonne nouvelle pour Liège. Toutefois, nous sommes convaincus que le nouveau projet peut **combiner respect du patrimoine et réponse aux exigences actuelles**. Le projet présenté par Ethias entend conserver le hall d'entrée et démolir le reste du bâtiment. La proposition, en l'état, ne peut être considérée comme à la hauteur des enjeux patrimoniaux.

Démolir un bâtiment est aussi un **non-sens écologique** : chaque mur, chaque dalle, chaque poutre représente une énergie déjà investie, un **capital matériel qu'il faut préserver**. À l'heure où la durabilité s'impose comme une urgence, la transformation doit primer sur la démolition. Préserver l'ancienne patinoire, c'est protéger notre mémoire collective, mais c'est aussi agir pour une ville plus responsable, respectueuse de son histoire et de l'environnement.

**En signant cette pétition, introduite par le GAR-Archives d'architecture, je demande au Gouvernement wallon et à la ministre du Patrimoine d'inscrire la Patinoire sur la liste de sauvegarde du patrimoine wallon et ainsi la protéger pendant une durée de six mois. En signant cette pétition, je demande à la Ville de Liège, au Groupe Ethias et aux acteurs du patrimoine de travailler main dans la main afin d'envisager la réaffectation du bâtiment en tenant compte de ses qualités patrimoniales, architecturales et paysagères.**

Le patrimoine est le bien commun des Liégeois. Il n'appartient pas au passé mais aux générations futures

	NOM <sup>1</sup>	PRÉNOM	ADRESSE (rue + n°)	CODE POSTAL + COMMUNE	SIGNATURE
1					
2					
3					

<sup>1</sup> Les données personnelles recueillies sont strictement utilisées pour cette pétition et seront transmises uniquement à l'autorité à laquelle elle est adressée. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins.

	NOM <sup>2</sup>	PRENOM	ADRESSE (rue + n° )	CODE POSTAL + COMMUNE	SIGNATURE
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

<sup>1</sup> Les données personnelles recueillies sont strictement utilisées pour cette pétition et seront transmises uniquement à l'autorité à laquelle elle est adressée. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins.